Commune Val-de-Charmey

Charmey, le 24 novembre 2021/am

CONVOCATION

Le Conseil général de la Commune Val-de-Charmey est convoqué en séance le mardi 14 décembre 2021 à 19h00 à la salle associative, Les Lévanches 1

Tractanda

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de la séance du CG du 24 août 2021
4. Présentation du plan financier quinquennal
5. Budget 2022
   5.1 Budget de fonctionnement 2022
   5.1.1 Rapport de la commission financière
   5.1.2 Débats et questions
   5.1.3 Vote final du budget de fonctionnement

   5.2 Budget d'investissement 2022
   5.2.1 Rapport de la commission financière
   5.2.2 Débats et questions
   5.2.3 Vote final du budget des investissements
6. Crédit d'investissement pour l'achat d'une balayeuse
   6.1 Rapport de la commission financière
   6.2 Débats et questions
   6.3 Vote final
7. Crédit d'investissement pour l'aménagement d'un vestiaire pour personnes en situation de handicap au CSL
   7.1 Rapport de la commission financière
   7.2 Débats et questions
   7.3 Vote Final
8. Acceptation de la modification des statuts de la Corporation forestière Jogne-Javroz
9. Approbation des statuts du RSSG suite à la modification statutaire approuvée par les délégué-e-s du RSSG le 11 novembre 2021 - *modification de la limite d'endettement*
10. Divers
    10.1 Divers du Conseil général
    10.2 Divers du Conseil communal

La séance du Conseil général sera publique sur inscription auprès de l'administration communale par le biais de l'adresse e-mail commune@val-de-charmey.ch ou par téléphone au 026 927 57 57. Les places seront limitées et seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le Bureau du Conseil général